

INJEP NOTES & RAPPORTS RAPPORT D'ÉTUDE

■ Janvier 2022
■ INJEPR-2022/01

Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021

Synthèse des principaux résultats

CREDOC

■ Solen BERHUET, Lucie BRICE MANSENCAL,
Sandra HOIBIAN, Charlotte MILLOT, Jörg MÜLLER

Présentation de l'enquête

Cette synthèse reprend les principaux résultats de la sixième vague du baromètre sur la jeunesse mise en place à la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, en collaboration avec l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

Les thématiques abordées au cours de cette vague sont les suivantes : les aspirations et l'état d'esprit des jeunes, leurs projets d'avenir et leur situation sur le marché du travail, leur accès aux droits sociaux, leur mobilité quotidienne et leur parcours résidentiel, leur mobilité internationale, leur expérience d'inégalités et de discriminations, et enfin leur participation citoyenne ainsi qu'associative et bénévole.

L'enquête a été réalisée en ligne, du 8 mars 2021 au 8 avril 2021, auprès d'un échantillon représentatif de 4 644 jeunes âgés de 18 à 30 ans résidant en France (y compris en outre-mer), sélectionnés selon la méthode des quotas. Les quotas nationaux (région, taille d'agglomération, âge, sexe, niveau de diplôme, situation d'activité) et régionaux (sexe, âge, niveau de diplôme, situation d'activité) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population. Un redressement a été effectué pour assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population nationale des jeunes âgés de 18 à 30 ans. Ce redressement intègre notamment l'ensemble des variables de quotas.

Une crise sanitaire qui pèse sur le moral des jeunes

Optimiste et engagé, tel était le mot d'ordre de la jeunesse à l'aube de la crise sanitaire. Celle-ci est venue ébranler cet état d'esprit. Habitant souvent seuls dans de petits logements¹, les jeunes ont vécu difficilement les périodes de confinement. À la crise sanitaire s'ajoutent ses conséquences sur le plan économique². L'état des lieux du marché du travail publié par le service statistique du ministère chargé du travail en février 2021 montre que les jeunes subissent alors pleinement le ralentissement de l'activité économique³. L'ensemble de ces facteurs a conduit à une dégradation de la vie des jeunes, et tout particulièrement de ceux cumulant déjà plusieurs fragilités socio-économiques.

En 2020, interrogés avant et au début du premier confinement, les jeunes s'étaient montrés plus positifs qu'en 2019 lorsqu'ils avaient été questionnés sur les mots ou phrases courtes qui décrivaient le mieux leur état d'esprit : 53 % d'entre eux affichaient un état d'esprit positif, contre 46 % l'année précédente, en 2019. En 2021, cette vague d'optimisme a été stoppée net et le pessimisme gagne à nouveau du terrain, faisant désormais jeu égal avec les opinions positives : 46 % des jeunes déclarent un état d'esprit positif alors qu'une proportion équivalente cite des évocations négatives (45 %). Ce pessimisme témoigne de l'impact de la crise sanitaire sur la jeunesse.

Près d'un jeune sur deux (49 % exactement) considère que la pandémie liée au coronavirus a été une période particulièrement pénible à vivre. Un tiers (33 %) donne au vécu de cette période une note de « pénibilité moyenne » et seulement 18 % estiment que la pandémie correspond à un vécu peu ou pas pénible du tout. La pénibilité ressentie est d'autant plus grande que les jeunes font état d'une situation

¹ Enquête nationale sur le logement de l'INSEE 2013.

² Voir Étude CoviPrev Santé Publique France, COVID-19 : point épidémiologique, 12 mars 2021.

³ Voir DARES, *Les jeunes face à la crise sanitaire*, 16 septembre 2021 [en ligne](#).

personnelle ou professionnelle difficile (chômage, contrat précaire). La pandémie a été également plus difficilement vécue par les jeunes femmes, la crise ayant opéré une forme de retour en arrière sur la parité⁴.

En 2021, les difficultés d'ordre psychologique l'emportent sur les difficultés socio-économiques, telles que la perte d'argent ou la perte de logement. Un peu moins d'un jeune sur trois indique avoir perdu son emploi au cours de l'année écoulée (28 %) et manquer de matériel adapté pour se connecter à Internet (27 %). Respectivement 21 % et 16 % de l'ensemble des jeunes voient ces difficultés directement en lien avec la crise sanitaire. Parmi les difficultés rencontrées, certaines sont plus souvent imputées par les jeunes à la période pandémique : la perte de relations sociales, l'isolement, la perte d'emploi ou du job d'étudiant.

La crise sanitaire et les mesures de distanciation ont mis à mal les mécanismes de sociabilité des jeunes. 63 % des 18-30 ans déclarent souffrir d'un manque de contact avec leurs amis et connaissances, et un jeune sur deux (50 %) indique que les membres de sa famille lui manquent. 40 % regrettent la diminution des contacts avec leurs camarades d'études ou avec leurs collègues de travail, et un peu plus d'un cinquième (22 %) souffre d'une limitation des contacts avec les voisins. Les liens de sociabilité se sont particulièrement distendus chez les jeunes qui ont vécu plusieurs situations difficiles pendant la crise sanitaire.

Un sentiment fréquent de solitude est relaté par 41 % des jeunes en 2021, 33 % se sentant seuls de temps en temps, 17 % disant n'être que rarement confrontés à ce sentiment et 9 % ne jamais se sentir seul. Ce phénomène touche plus souvent les femmes, les jeunes parents ainsi que les jeunes célibataires. Plus généralement, le sentiment de solitude croît avec le sentiment que la crise était pénible, voire très pénible à vivre. 50 % des jeunes ayant très mal vécu la crise se sentent souvent ou presque tous les jours seuls, contre 28 % de ceux pour qui la crise n'était pas une expérience particulièrement désagréable.

Une difficulté à se projeter dans l'avenir

Six jeunes sur dix (59 %) considèrent en 2021 que leur vie actuelle correspond à leurs attentes. Cette proportion est en recul de 6 points par rapport à 2020 et à son plus bas niveau depuis l'introduction de la mesure il y a six ans. La satisfaction par rapport à sa vie actuelle baisse dans l'ensemble des groupes sociodémographiques mais est particulièrement notable parmi les jeunes titulaires du baccalauréat ou d'un niveau de diplôme supérieur, les 25-30 ans et les femmes.

L'effritement de la satisfaction dans sa vie va de pair avec une plus grande difficulté à se projeter dans l'avenir et à se fixer un projet⁵. Ainsi, 37 % des jeunes essayent de préparer des projets et changements à l'horizon des 3 à 5 ans à venir, alors qu'une proportion presque identique (35 %) n'envisage les choses qu'à court terme. Seuls 15 % envisagent leur vie à plus long terme, tandis que 12 % ne donnent pas de réponse ou ne savent pas se positionner par rapport à cette question.

En 2021, 60% des jeunes de 18-30 ans se montrent confiants face à l'avenir, soit 7 points de moins qu'en 2020. Les incertitudes économiques par rapport aux évolutions de l'après-crise et plus particulièrement les anticipations de l'évolution du marché de travail semblent particulièrement inquiéter les jeunes. Les attentes des jeunes quant aux pouvoirs publics sont ainsi particulièrement fortes en matière d'emploi : elles enregistrent la plus forte progression par rapport à 2020 dans une liste de

⁴ Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, « L'impact du confinement sur les inégalités femmes-hommes », enquête réalisée par Harris interactive, [en ligne](#) et Hoibian S., Berhuet S., Croutte P., Coulange M., Brice Mansencal L., « La crise sanitaire provoque un retour des rôles genrés traditionnels », *Consommation et modes de vie*, n° 316.

⁵ Keyes C. L., « Social Well-Being », *Social Psychology Quarterly*, n° 2, vol. 61, 1998, p. 121-140

domaines dans lesquels les jeunes souhaiteraient que l'État s'engage davantage. Ainsi, 29 % des jeunes aimeraient que les pouvoirs publics les aident à trouver un emploi, soit une progression de 8 points pour cet indicateur depuis 2020. En termes de priorités, l'emploi se hisse au deuxième rang, derrière le pouvoir d'achat (31 % pour l'item « possibilité de payer le loyer, les factures ou encore les courses alimentaires »).

Face à ces inquiétudes, les 18-30 ans semblent mettre la focale sur les aspects pragmatiques dans leur choix de voie professionnelle. En 2021, 62 % privilégient la question de la rémunération lorsqu'ils envisagent de choisir leur orientation professionnelle. À distance notable, suit en deuxième position « la possibilité de conjuguer vie de famille et vie professionnelle » avec 38 % des réponses. Trois jeunes sur dix (30 %) prennent en compte l'intérêt et le contenu du travail alors que 26 % déclarent s'intéresser aux possibilités de carrière. L'avenir du secteur, item qui exprime en filigrane le choix de la sécurité d'emploi, est un facteur décisif pour 24 % des jeunes. Enfin, un peu plus d'un sur dix (11 %) ne prend aucun de ces éléments en considération ou ne sait pas répondre à cette question.

Interrogés sur l'impact de la crise sanitaire sur leur projet professionnel, plus d'un tiers des jeunes (34 %) indiquent que la crise sanitaire a changé la donne, 52 % considèrent que la crise sanitaire est au contraire restée sans conséquences et plus d'un jeune sur dix (13 %) se dit incertain et préfère répondre qu'il « ne sait pas ». La perception de l'impact de la crise sur leur projet professionnel ou de formation varie en fonction du sentiment d'avoir rencontré ou non des difficultés liées à la crise sanitaire. La perte d'emploi dans le contexte de la crise sanitaire s'avère la plus discriminante. 62 % des jeunes qui se sont trouvés au chômage pendant la crise sanitaire estiment que cette période a eu des conséquences sur leur projet professionnel. L'expérience d'autres difficultés comme la dépression, la perte d'argent, le manque de matériel adapté pour se connecter à Internet, le manque de motivation ou encore le manque de relations sociales augmente également la propension des jeunes à considérer que la crise sanitaire a changé leur projet professionnel ou de formation.

Interrogés sur leurs projets dans les cinq années à venir, 50 % des jeunes déclarent vouloir s'installer en couple ou avoir un enfant, contre près d'un tiers (32 %) qui ne l'envisagent pas et 18 % qui sont indécis. L'autonomie résidentielle pointe en deuxième position avec 42 % des réponses, alors que 39 % ne pensent pas ou pas encore à ce type d'indépendance.

Une dégradation de la connaissance des aides et des droits sociaux

Après avoir progressé pendant plusieurs années, le sentiment de non-recours diminue cette année chez les 18-30 ans. Cette notion est définie par Philippe Warin comme le sentiment de pas bénéficier « d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre⁶ ». Ainsi, un quart des jeunes (24 %) estiment qu'ils ne bénéficient pas d'aides auxquelles ils pourraient pourtant prétendre alors que près de 30 % d'entre eux s'étaient exprimés en ce sens en 2020.

La crise sanitaire a conduit le gouvernement à mettre en place de nombreuses aides exceptionnelles et la prorogation de certains droits déjà ouverts (indemnités chômage, allocation de solidarité spécifique [ASS], **revenu de solidarité active [RSA]**, etc.). **Plusieurs aides spécifiques ont été mises en place pour répondre aux besoins des jeunes (repas à un euro pour les étudiants, dispositifs de soutien psychologique, aide à l'installation dans un logement, etc.) ; aides dont une partie d'entre eux se sont saisis, contribuant ainsi à expliquer la baisse du non-recours ressenti entre 2020 et 2021.**

⁶ Warin P., *L'accès aux droits sociaux*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2010.

La baisse du sentiment de non-recours est plus marquée chez les femmes, les 25-30 ans, les diplômés ou encore les jeunes en emploi. Elle ne semble donc pas, du moins *a priori*, être le fait des jeunes les plus en difficulté. Autre constat notable, 33 % des jeunes interrogés ignorent s'ils sont ou non en situation de non-recours. La connaissance sur la complétude des droits peut s'avérer d'autant plus difficile à évaluer dans un contexte où il existe une pluralité d'aides et de dispositifs.

En 2021, l'ensemble des jeunes, qu'ils s'estiment ou non en situation de non-recours, considèrent le plus souvent le non-recours comme « subi » (46 %), indépendant de la volonté des bénéficiaires potentiels des aides. Cette idée est cependant en recul par rapport à 2020, au profit de celle d'un non-recours « choisi » par les jeunes (25 % des jeunes, vs 20 % en 2020). Le non-recours circonstanciel, lié au contexte administratif (non-proposition de l'aide, non-aboutissement de la démarche) concerne 29 % des jeunes en 2021, une proportion qui reste stable sur l'année.

À l'instar des années précédentes, **les trois dispositifs d'aides sociales les mieux identifiés par les jeunes en 2021 demeurent le RSA, les aides financières au logement et la prime d'activité.** Un peu plus de sept jeunes sur dix indiquent avoir entendu parler de ces dispositifs. La notoriété des dispositifs d'aides sociales a cependant diminué entre 2020 et 2021. **La garantie jeunes a connu une progression importante (37 % de connaissance, +5 points).** La proportion de jeunes ayant entendu parler des dispositifs de caution (37 %) est restée stable au cours des douze derniers mois. Ces aides comptent parmi celles qui sont les moins connues des jeunes.

La complémentaire santé solidaire (CSS) a été mise en place à compter du 1^{er} novembre 2019, et sa connaissance par les jeunes progresse (41 % de connaissance, +7 points en un an). La CSS remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), qui est logiquement moins bien identifiée par les jeunes en 2021 (par six jeunes sur dix contre sept jeunes sur dix en 2020), et l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS), qui reste assez peu souvent identifiée par les jeunes (30 % de connaissance).

Concernant les aides dédiées aux jeunes et mises en place pendant la crise sanitaire, 17 % des jeunes n'ont entendu parler d'aucune de ces mesures, tandis que 4 % les ont toutes identifiées. L'aide alimentaire (58 % de connaissance) et les cellules de soutien psychologique (52 %) sont celles qui sont le mieux identifiées par les jeunes, suivies des aides à l'embauche des jeunes pour les entreprises (45 %). Au moins un tiers des jeunes connaissent la plateforme « Un jeune, une solution » (pour trouver une formation, un emploi, un service civique, des aides financières, etc.) [38 %], les aides financières pour les jeunes diplômés, anciens boursiers de l'enseignement supérieur (35 %), les aides financières pour les jeunes demandeurs d'emploi bénéficiant d'un accompagnement intensif par Pôle emploi ou par l'APEC (35 %) ou encore la création de 20 000 emplois étudiants (33 %). Le renforcement de la garantie jeunes n'a en revanche été identifié que par 28 % des jeunes.

Plus de la moitié des jeunes déclarent avoir été victimes de discriminations au cours des cinq dernières années

Même si la notion de discrimination ne recouvre pas de contenu stable, mais renvoie à des significations et des réalités multiples et surtout changeantes au fil du temps⁷, force est de constater que les discriminations sont aujourd'hui un phénomène qui touche massivement les jeunes. **Dans l'ensemble,**

⁷ Gosseries A., « La singularité de l'âge : réflexions sur la jurisprudence communautaire », *Mouvements*, n° 59, 2009, p. 42-54.

près de six jeunes sur dix (59 % exactement) déclarent avoir subi au moins une forme de discrimination ou un traitement inégalitaire au cours des cinq dernières années.

Plus d'un cinquième des jeunes déclarent une discrimination à cause de l'âge (26 %), du sexe (24 %) et des origines ou à cause de leur couleur de peau (21 %) ; trois sources de stigmatisation qui forment « le triptyque classique » des sources discriminatoires⁸. 16 % des jeunes ont été discriminés pour leur appartenance religieuse. Les discriminations pour cause de handicap ou état de santé (13 %) ou encore les discriminations pour cause d'orientation sexuelle (12 %) ferment la liste. Une proportion équivalente (12 % des jeunes) cite une autre forme de discrimination ou de traitement inégalitaire dont ils auraient été victimes.

Ces différentes formes de discrimination peuvent s'additionner chez un même individu de telle sorte que les risques de discrimination varient considérablement au sein même de la tranche d'âge des 18-30 ans. 41 % des jeunes ont été épargnés et n'ont subi aucune des discriminations listées. À l'inverse, 18 % ont été victimes d'une des neuf discriminations listées, et **près de trois jeunes sur dix déclarent entre deux et quatre formes de discrimination différentes**. Un peu plus d'un dixième des jeunes (12 % exactement) font partie des « multipénalisés » en conjuguant au moins cinq formes de discriminations vécues. **Ce constat d'un cumul de discriminations par plus de quatre jeunes sur dix (41 % des jeunes ont subi au moins deux discriminations) s'inscrit dans un contexte sociétal d'une grande sensibilité aux discriminations.**

Les discriminations selon le sexe s'exercent davantage sur les jeunes femmes. 31 % d'entre elles déclarent avoir subi une discrimination de ce type au cours des cinq dernières années, contre 17 % des jeunes hommes. En revanche, pour les autres formes de discrimination, les hommes se déclarent plus souvent victimes que les femmes, que ce soit pour des questions d'orientation sexuelle, de religion, de handicap ou de santé, de lieu de vie/quartier, d'origine ou de la couleur de peau, ou encore d'apparence physique. Aussi, les jeunes hommes sont deux fois plus nombreux que les jeunes femmes à avoir connu au moins cinq formes de discrimination différentes dans l'année : 16 % contre 8 %.

Près d'une situation de discrimination sur deux (47 % exactement) a eu lieu à l'école, à l'université ou lors d'une formation. Au moins quatre jeunes sur dix déclarent une discrimination pendant le déroulement de leur carrière professionnelle (41 %) ou lors d'une recherche d'emploi (40 %). 38 % ont été discriminés dans un lieu de loisirs ou un lieu culturel, tel qu'un restaurant, un cinéma, une boîte de nuit ou encore un équipement sportif, et 35 % ont fait une expérience discriminante dans leurs relations avec les administrations ou services publics. Une proportion pratiquement équivalente (34 %) a été discriminée par ses voisins et 29 % lorsqu'ils cherchaient un logement. Les discriminations lors des contrôles de police sont les moins citées avec 28 %. Enfin, 22 % optent pour l'item une « autre » forme de discrimination.

Une mobilité quotidienne entravée par la crise sanitaire, et une appétence renforcée pour le télétravail

Depuis mars 2020, les périodes de restrictions liées à la pandémie de Covid-19 se succèdent et limitent fortement les occasions de sortie. Confinement strict de mars à mai 2020, suivi de novembre à mai 2021 d'une période où télétravail et enseignement supérieur à distance étaient la règle, où les bars et restaurants, cinémas et salles de spectacle étaient fermés, et pendant laquelle un couvre-feu s'appliquait dans la plupart des départements français. Enfin, tout au long de la période, les pouvoirs publics invitaient les citoyens à limiter les rassemblements, enjoignant par exemple à limiter à 6 le nombre d'invités lors des moments de convivialité. Dans ce contexte, **plus de la moitié (53 %) des jeunes**

⁸ *Ibid.*

déclarent sortir moins de leur domicile qu'avant la pandémie. Les jeunes femmes, de longue date davantage préoccupées, par les questions sanitaires⁹, sont particulièrement concernées par ces restrictions : 62 % déclarent limiter leurs sorties, contre 44 % des jeunes hommes. De même, les couples sans enfants, les 25-30 ans et les diplômés d'un diplôme de niveau bac ou supérieur ont plus souvent limité leurs sorties depuis le début de la pandémie.

L'arrivée de la Covid-19 en France s'est accompagnée en outre d'une généralisation du télétravail et de l'enseignement à distance ayant limité les occasions de sorties. À partir de la fin octobre 2020, les mesures prises par le gouvernement pour limiter la propagation de la pandémie incluaient le passage à l'enseignement à distance pour les universités. Il n'est donc pas étonnant que **les étudiants soient les premiers concernés par le « distanciel »** : 30 % des étudiants n'exerçant pas d'activité professionnelle ont été contraints d'étudier à distance alors qu'ils ne le faisaient pas auparavant, 13 % ont davantage étudié à distance qu'auparavant et 16 % étudiaient déjà à distance auparavant. Au total, ce sont 60 % des étudiants qui ont suivi un enseignement à distance pendant la pandémie. Chez les jeunes exerçant un emploi, la proportion est bien moindre : 37 % ont travaillé à distance, mais 49 % ont continué à se rendre sur leur lieu de travail.

Enfin, la pandémie a pu avoir un impact sur l'emploi ou la poursuite des études : parmi les jeunes qui sont au chômage au moment de l'enquête, 29 % ont dû arrêter de travailler ou d'étudier pendant la pandémie. Hors contexte pandémique, une partie de ces jeunes auraient mécaniquement cessé d'étudier pour entamer leur vie active. De fait, 53 % des jeunes en recherche d'emploi et ayant cessé de travailler ou d'étudier durant la pandémie ont au moins le baccalauréat, 68 % d'entre eux ont entre 25 et 30 ans ; ce qui semble indiquer un profil en fin de parcours d'études. Cependant, 89 % de ces jeunes chômeurs ayant cessé leur activité durant la pandémie avaient déjà exercé une activité professionnelle par le passé, ce qui laisse penser davantage à une fragilisation de leur situation à l'aune de la pandémie qu'à un « simple » chômage d'ajustement mécanique entre monde des études et du travail.

L'expérience du télétravail ou de l'enseignement à distance a plutôt donné goût à cette forme de travail. Les jeunes semblent tout aussi attirés par cette organisation du travail que la moyenne de la population. Selon l'enquête Conditions de vie et aspirations, 39 % des actifs occupés souhaitent continuer à télétravailler après la crise, un chiffre comparable aux 40 % de jeunes en emploi qui aimeraient poursuivre l'expérience. Parmi ceux qui exercent une activité qui s'y prête, une majorité de jeunes souhaitent continuer le télétravail ou les études à distance après la crise, avec une nette préférence pour une organisation pour le télétravail ou les études à distance à temps partiel plutôt que pour la totalité du temps. **La plus forte proportion d'aspirants au télétravail se trouve en Île-de-France, parmi les jeunes cohabitant avec leurs parents ainsi que ceux ayant des enfants.** Des conditions de logement plus confortables, un sentiment d'isolement moins présent, une réduction de longs temps de trajets ou encore une gestion facilitée de la vie professionnelle et de la vie familiale expliquent probablement que cette expérience ait été perçue plus positivement par ces catégories de jeunes.

Un parcours résidentiel marqué par des retours plus fréquents au foyer parental

L'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes est un processus continu, non linéaire. Les jeunes peuvent connaître des situations intermédiaires entre le départ du foyer parental et l'arrivée dans un logement

⁹ Enquêtes Conditions de vie et aspirations. CRÉDOC 1979-2021 ; Aliaga C., « Les femmes plus attentives à leur santé que les hommes », *INSEE Première*, n° 869, 2002.

autonome, financé par leurs propres moyens. Si entre les années 1970 et 1990 le départ des enfants du foyer parental était considéré comme définitif et le retour chez les parents exceptionnel, le phénomène est aujourd'hui construit comme une étape possible du processus d'autonomisation des jeunes.

L'entrée sur le marché du travail constitue « un processus de plus en plus difficile, aléatoire et douloureux, surtout pour les jeunes qui sortent de l'école sans diplôme ou avec des titres scolaires qui se dévaluent (...)»¹⁰. Les profils des jeunes revenant chez leurs parents après en être partis une première fois traduisent la réversibilité des parcours d'entrée sur le marché du travail, où les alternances entre stages, CDD, intérim et périodes de chômage peuvent se succéder. Et les difficultés d'accès au marché du travail viennent retarder de manière quasi mécanique l'autonomie résidentielle des jeunes. Car, sur le marché immobilier, l'accès à un logement autonome nécessite de solides garanties (caution, garants, emploi en CDI, salaire trois fois supérieur au montant du loyer, etc.). Ces différentes composantes conduisent à une fragmentation croissante des parcours.

Les données du baromètre permettent de décrire la situation des jeunes à l'égard de ces trajectoires résidentielles. La pandémie a ainsi justifié leur retour au domicile parental pour un quart d'entre eux. C'est le deuxième argument cité, derrière celui plus « habituel », de la fin d'une année scolaire ou d'un cycle d'études.

Parmi les jeunes vivant chez leurs parents (58 % des jeunes), 58 % ont toujours connu cette situation, tandis que 42 % d'entre eux sont revenus chez leurs parents après un premier départ. Parmi les jeunes n'ayant jamais quitté le domicile parental, on retrouve, de manière « évidente », une surreprésentation des plus jeunes, des élèves ou étudiants sans activité professionnelle parallèle ou des célibataires. La situation des plus jeunes et des étudiants traduit ainsi la dépendance financière, affective ou encore organisationnelle de cette population juvénile¹¹. La situation d'activité, plus que l'âge ou le statut familial, distingue les jeunes revenus dans le giron parental des jeunes ne l'ayant jamais quitté : 70 % des jeunes revenus chez leurs parents ont déjà exercé une activité professionnelle par le passé (vs 51 % des jeunes n'ayant jamais décohabité). Les jeunes revenus vivre chez leurs parents après être partis une première fois semblent donc avoir amorcé une première séquence de ce processus d'insertion professionnelle.

Parmi les jeunes décohabitants (42 % des jeunes), 24 % indiquent qu'ils ont déjà été concernés par un retour au foyer parental. Ces jeunes ont plus souvent entre 25 et 30 ans ; ils ont donc pour la plupart fini leurs études. Ils sont bien plus présents sur le marché du travail que l'ensemble des 18-30 ans. Ils disposent de ressources plus faibles que leurs homologues ayant quitté le foyer parental sans y être retournés. Ce départ sans retour du foyer parental concerne les trois quarts des jeunes ne vivant pas chez leurs parents au moment de l'enquête. Ces jeunes sont un peu plus âgés, les trois quarts d'entre eux sont en couple (73 %), et près de six sur dix sont en emploi (57 %, vs 43 % en moyenne générale).

Des projets de mobilité internationale toujours d'actualité mais reportés en raison de la crise

La mobilité internationale des jeunes est largement encouragée et valorisée. Elle contribuerait à une meilleure connaissance et entente entre les peuples et, sur le plan individuel, favoriserait l'autonomie et

¹⁰ Dubar C., « Réflexions sociologiques sur la notion d'insertion », in Glasman D. et Charlot B., *L'insertion, les jeunes, l'emploi*, Paris, PUF, 1998, p. 31.

¹¹ INJEP-CRÉDOC, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse*, 2018, p. 24.

l'intégration professionnelle¹². En 2017, lors d'un discours sur l'Union européenne¹³, le président de la République française, Emmanuel Macron, avait fixé des objectifs ambitieux en termes de mobilité internationale : la moitié d'une classe d'âge devait avoir passé au moins six mois dans un pays européen, avant l'âge de 25 ans à l'horizon 2024. Début 2021, cet objectif semble encore lointain : **seulement 13 % des 18-25 ans (et 14 % des 18-30 ans) ont passé six mois au moins dans d'autres pays européens au cours de leur vie. Et 19 % des 18-25 ans (20 % des 18-30 ans) ne se sont jamais rendus dans un autre pays européen**. La probabilité d'avoir effectué un séjour en Europe est très largement liée au niveau de diplôme, au statut d'activité, au sexe, à la situation familiale ou encore à la région de résidence.

À partir de mars 2020, les freins à la mobilité internationale des jeunes se sont multipliés avec les restrictions qui ont concerné tous les déplacements à l'étranger. Campus France¹⁴ rappelle que de grands pays d'accueil se sont fermés aux étudiants internationaux, soit complètement soit en encourageant les inscriptions à distance. Parallèlement, le Brexit a aussi eu pour conséquence d'éloigner les étudiants européens des universités britanniques. Ainsi, en 2020, un tiers des jeunes de 18 à 30 ans a renoncé à un séjour de plus de quinze jours à l'étranger (hors vacances). Les principales raisons à l'origine du renoncement des jeunes à une mobilité à l'étranger sont donc directement liées à la crise sanitaire : fermeture des frontières ou impossibilité de voyager et peur du coronavirus arrivent loin devant les problèmes financiers, qui concernent tout de même 16 % des jeunes ayant renoncé à un projet de mobilité. Les conditions de la mobilité en temps de pandémie ont également dissuadé certains jeunes : 12 % estiment qu'il aurait été difficile de créer du lien social à l'étranger en raison de la crise sanitaire. En effet, la généralisation de l'enseignement et du travail à distance a très probablement entamé l'attractivité des expériences internationales. Ces freins au départ sont uniformément invoqués par la jeunesse, quel que soit l'âge. Cependant, des divergences existent selon le sexe, le niveau de diplôme, le statut d'activité et le statut familial.

La crise sanitaire pourrait en revanche avoir attisé l'envie de vivre des expériences à l'international. **Début 2021, près d'un jeune sur deux déclare avoir un projet de mobilité internationale, hors départ en vacances, dans les cinq années à venir. Les plus jeunes forment davantage le projet de partir à l'étranger que leurs aînés : 48 % des 18-24 ans envisagent de partir pour plus de quinze jours consécutifs, contre 41 % des 25-30 ans**. Disposer d'une situation « stable » ne paraît cependant pas représenter un frein à la mobilité internationale : les jeunes en emploi sont ainsi plus nombreux que les jeunes au chômage à envisager l'expérience. De même, les jeunes en couple avec des enfants sont plus nombreux que les couples sans enfants, parents isolés ou célibataires sans enfants à envisager de franchir le pas.

La question des inégalités intergénérationnelles divise les jeunes

« *Millenials* » contre « *boomers* » ? L'idée d'un conflit générationnel n'est pas nouvelle. Traditionnellement en lien avec des divergences de culture et de valeurs, voire avec une violence¹⁵ et une contestation sociale¹⁶ spécifiques de la jeunesse, la thèse du conflit entre générations se pare depuis les

¹² Site Internet ministériel [\[en ligne\]](#).

¹³ Discours de présentation des propositions visant à relancer l'Union européenne, le 26 septembre 2017 à la Sorbonne à Paris.

¹⁴ Campus France, *Chiffres clés de la mobilité étudiante dans le monde*, mars 2021 [\[en ligne\]](#).

¹⁵ Cheval P., « Péril jeune : une construction permanente. Le regard de Jean-Jacques Yvrol », *Les Cahiers dynamiques*, n° 2, vol. 60, 2014, p. 123-130.

¹⁶ Falardeau G., « La sociologie des générations depuis les années soixante : synthèse, bilan et perspective », *Politique*, n° 17, 1990, p. 59-89.

années 1980 d'une dimension économique, par exemple dans les débats autour du système de redistribution sociale, en mettant en avant les inégalités socio-économiques entre générations¹⁷.

Cette clé de lecture des inégalités se trouve réactivée par les conséquences socio-économiques et les enjeux sanitaires de la pandémie. **44 % des jeunes indiquent que la société ne privilégie ni les jeunes ni les plus âgés. Toutefois, les jeunes sont tout autant à faire état d'un traitement inégalitaire : 28 % au détriment des jeunes et à l'avantage des plus âgés, et 17 % au détriment des plus âgés et à l'avantage des jeunes.** Près d'un jeune sur dix ne se prononce pas sur cette question. En écho à cette question générationnelle, la perception que l'avis des jeunes est ignoré en raison de leur âge progresse légèrement : 30 % des jeunes estiment ainsi ne pas être écoutés en raison de leur âge en 2021 contre 27 % en 2020. Toutefois, 49 % des jeunes estiment que leur avis compte dans les espaces qu'ils fréquentent, soit à peine moins qu'en 2020. Ces jeunes sont généralement plus insérés économiquement que ceux ne se sentant pas pris en compte.

Le contexte de pandémie divise la jeunesse sur la place à accorder à la santé de l'ensemble des citoyens et aux libertés individuelles dans la gestion de la crise du Covid. 44 % des jeunes estiment plus important que l'État rétablisse et préserve les libertés individuelles, tandis que 40 % estiment au contraire plus important que l'État protège la santé des citoyens, même si cela diminue les libertés de chacun. 15 % ignorent quelle dimension privilégier.

Un maintien de l'engagement associatif des jeunes mais une moindre « participation citoyenne » en lien avec la crise

Année d'incertitude pour la jeunesse, l'année 2021 marque une rupture par rapport à la participation citoyenne des jeunes, dont certaines composantes n'avaient cessé d'augmenter entre 2016 et 2020 (notamment l'engagement en ligne). Les élections régionales de 2021 ont tout d'abord confirmé la forte abstention des jeunes, en progression à chaque nouvelle élection, le contexte épidémique ayant également pu renforcer cette tendance de fond.

De surcroît, les actions « physiques » (manifestation, grève, occupation de lieux), hautement entravées par le contexte de pandémie, enregistrent le plus fort recul tandis que, plus minoritaires au sein de la jeunesse, la participation à une concertation publique, l'adhésion à un parti politique ou la participation à la vie publique sous une autre forme ont moins pâti du contexte de pandémie. On aurait pu s'attendre à une relative stabilité ou à une hausse de l'engagement en ligne, en lien avec un temps plus important passé sur les écrans par les télé-étudiants, télétravailleurs et autres jeunes confinés, mais il n'en est rien. **Après des années de hausse, l'engagement en ligne à travers la signature de pétitions ou la défense de causes passe de 49 % en 2020 à 43 % en 2021. Le recul est particulièrement fort auprès des jeunes sans activité qui n'en recherchent pas, des jeunes invalides ou malades de longue durée, dont 33 % seulement ont signé des pétitions ou défendu des causes en ligne en 2021 contre 46 % en 2020.** Cette forme de participation demeure malgré tout la plus fréquente parmi les jeunes.

La pandémie ne freine cependant pas l'engouement d'une grande partie de la jeunesse pour la participation associative ou l'engagement bénévole. **L'engagement associatif des jeunes reste au niveau observé en 2020 : 43 % déclarent avoir fait partie ou participé aux activités d'une association** (sportive, culturelle, de loisirs, de jeunes, humanitaire, politique...) contre 42 % l'année précédente. Cet engagement associatif fait l'objet d'importantes disparités sociodémographiques : le portrait type d'un jeune engagé dans une

¹⁷ Bonnet C., « Un inévitable conflit des générations ? », *Informations sociales*, n° 183, 2014, p. 136-144 ; Peugny C., Van de Velde C., « Repenser les inégalités entre générations », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 54, 2013, p. 641-662.

association est ainsi celui d'un homme, âgé de 18 à 24 ans, diplômé de l'enseignement supérieur ou du bac, vivant chez ses parents ou membre d'un couple avec enfants, et d'une personne en emploi ou étudiante.

En 2021, **près d'un jeune sur deux (48 %) donne bénévolement de son temps au sein d'une association ou d'une autre organisation (parti politique, syndicat, etc.)**. La hausse du bénévolat observée début 2020 se poursuit ainsi malgré la survenue de la pandémie de Covid-19 et ses nombreuses conséquences en termes de changements des conditions de vie des jeunes (organisation, ressources...). La hausse de l'engagement bénévole en 2020 et 2021 s'est traduite par une hausse du bénévolat assidu (+5 points depuis 2019) ou régulier (+4 points depuis 2019) tandis que l'engagement plus occasionnel, lors d'un événement ou d'une période précise de l'année, ou épisodique bénéficie d'une augmentation plus modérée...). Ce plus haut niveau d'engagement bénévole en 2020 et 2021 ne s'est pas traduit par une modification en profondeur du profil des jeunes bénévoles.

Le domaine d'engagement bénévole des jeunes est particulièrement en lien avec leur vécu : l'absence de difficultés particulières est synonyme d'un bénévolat plus récréatif (sportif, culturel, de loisirs) là où l'expérience de discriminations ou d'une situation de précarité conduit davantage à un bénévolat « engagé » au service d'une cause. L'environnement paraît quelque peu faire exception à cette règle, cette thématique étant une source de préoccupation grandissante au sein de l'ensemble de la jeunesse¹⁸. En 2021, **le sport arrive en tête des domaines dans lesquels les jeunes s'engagent (31 %). Il est suivi par le domaine de la jeunesse et de l'éducation (19 %), qui prend le pas en 2021 sur la culture ou les loisirs (17 %), à présent à la troisième place des domaines d'engagement des jeunes, au même rang que le domaine du social et de la solidarité (17 %)**.

L'environnement reste le domaine donnant le plus envie aux jeunes de s'engager ou de s'engager plus, 22 % de jeunes le citent. Deuxième domaine à même de susciter le bénévolat, le sport attire tout autant qu'en 2020 (19 %). La lutte contre les discriminations, bien moins citée les années précédentes, parvient au même niveau d'attrait que le sport en 2021 ; 19 % des jeunes déclarant de ce domaine qu'il leur donne envie de s'engager. Ce choix n'est pas surprenant, dans la mesure où les discriminations sont plus souvent perçues comme un facteur de fragilisation de la cohésion sociale par les jeunes : 13 % des 18-30 ans en font le principal frein à la cohésion sociale, contre 8 % de l'ensemble de la population ; 16 % des jeunes invoquent en outre le racisme (contre 9 % des Français) et 7 % les inégalités entre hommes et femmes (contre 4 % de la population)¹⁹.

¹⁸ Brice Mansencal L., Coulange M., Maes C., Müller J., (CRÉDOC), *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2020*, avec la collaboration de Baillet J., Guisse N., Hoibian S., Jauneau-Cottet P., Millot C., INJEP, coll. « Notes & rapports/rapport d'étude », 2020.

¹⁹ *Ibid.*

Retrouvez l'intégralité du rapport téléchargeable sur www.injep.fr

BAROMÈTRE DJEPVA SUR LA JEUNESSE 2021

Ce rapport présente les résultats de la sixième vague du baromètre DJEPVA sur la jeunesse mise en place par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) à la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) en collaboration avec l'INJEP.

Il propose notamment une analyse des réponses en fonction des caractéristiques sociodémographiques des 4644 jeunes âgés de 18 à 30 ans enquêtés.

Plusieurs thèmes ont été abordés dans cette sixième vague :

- Les **aspirations** : l'état d'esprit actuel, la satisfaction vis-à-vis de la vie actuelle et les perspectives futures, le vécu de la pandémie, la confiance ou l'inquiétude face à l'avenir, le sentiment de solitude, l'impact de la crise sanitaire sur les aspirations de sociabilité.
- L'**accès aux droits sociaux** : le non-recours aux droits sociaux, les motifs de non-recours, la connaissance d'une sélection de dispositifs sociaux et les attentes d'aides des pouvoirs publics, la connaissance des dispositifs d'aide aux jeunes mises en place dans le contexte de la crise sanitaire.
- La **mobilité quotidienne** : l'impact de la crise sanitaire sur les déplacements quotidiens, le passage au télétravail ou aux études en distanciel, le souhait de continuer le distanciel après la crise de la Covid.
- Les **projets d'avenir et l'emploi** : les critères qui interviennent lors du choix du projet professionnel, l'impact de la crise sur les choix professionnels, le type de projet à l'horizon de cinq ans, la capacité de se projeter dans l'avenir.
- L'**engagement citoyen** : l'adhésion associative, l'engagement bénévole, les freins et leviers à l'engagement bénévole, mais aussi les différentes formes de participation à la vie publique au cours des douze mois précédant l'enquête, comme le vote aux dernières élections municipales, le sentiment d'appartenir à une génération sacrifiée, les attentes en termes de politique sanitaire (plus stricte ou moins contraignante pour les libertés individuelles).
- L'**expérience d'inégalités et de discriminations** : les discriminations personnellement subies au cours des cinq dernières années, les circonstances de discrimination.
- La **mobilité et l'expérience internationale** (questions posées uniquement aux jeunes métropolitains) : les départs à l'étranger dans d'autres pays européens (hors vacances) au cours des cinq dernières années, l'impact de la crise sanitaire sur les départs à l'étranger, le projet de partir au cours des cinq prochaines années.

CREDOC

 **injep**